

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de la Société pédagogique genevoise
<b>Herausgeber:</b>	Société pédagogique genevoise
<b>Band:</b>	- (1901)
<b>Heft:</b>	1
 <b>Artikel:</b>	Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1900, présenté par M. Lucien Baatard, président
<b>Autor:</b>	Baatard, Lucien
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-240488">https://doi.org/10.5169/seals-240488</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1900, présenté par M. Lucien Baatard, président.**

Mesdames et Messieurs,

A part l'expédition des affaires courantes, nos assemblées générales de 1900, au nombre de six, ont eu à l'ordre du jour l'éducation morale dans les écoles de France, l'approximation préalable dans la résolution des problèmes, l'émigration des populations rurales vers les villes, la création de cours de vacances pour instituteurs, l'enseignement de la géométrie à l'école primaire. Ces divers sujets, pour la plupart assez étendus, quoique ne dépassant pas les limites de l'enseignement primaire, ont pu être traités d'une manière complète en un temps relativement court, grâce aux travaux sérieusement étudiés qui nous ont été présentés.

Le Comité ne pouvait laisser passer la bonne fortune de la présence de M. Buisson dans notre ville, sans le prier d'assister à l'une de nos séances. C'est avec la plus aimable cordialité que le savant professeur de pédagogie de la Sorbonne se rendit à notre invitation, de même que M. le conseiller d'Etat Georges Favon, président du Département de l'Instruction publique.

Ancien collaborateur de Gambetta, de Paul Bert, de Jules Simon, de Ferry, M. Buisson nous a exposé, avec l'intérêt de détail et la précision de celui qui a vécu les événements dont il parle, comment le problème de l'éducation morale a été compris et résolu chez nos voisins de l'ouest, sous la troisième République.

L'école primaire française, réorganisée sur les bases de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, reçut en 1882 le mandat de donner des leçons de morale auxquelles on assigna pour but de développer le cœur, la conscience, et d'incliner la volonté libre vers le bien. En ce qui concerne les devoirs envers Dieu, l'enfant devait être habitué à associer à ce nom un sentiment de respect et être amené à se rendre compte que le premier hommage dû à Dieu est l'obéissance aux lois

divines que révèlent la conscience et la raison. Après bien des tâtonnements dans l'application et de nombreuses années de luttes, le nouvel enseignement a fini par triompher ; actuellement, il est bien vu de la population, qui en apprécie les excellents résultats. L'arbre a été jugé bon à ses fruits.

L'échange de vues qui suivit la captivante causerie de notre hôte, prit, dans une certaine mesure, l'ampleur d'un colloque philosophique. Et il ne pouvait guère en être autrement, les faits mis en lumière par M. Buisson constituant au fond un essai de réalisation pratique de ces idées élevées sur la religion, la morale et la science, qui, pendant quatre séances, attirèrent à l'Aula de l'Université une foule attentive, fortement impressionnée par la parole vibrante de l'éminent conférencier, dont les réflexions profondes s'offraient à l'esprit comme autant d'appels puissants à une vie plus haute de la pensée et du cœur. Vous vous souvenez avec quelle force il sut faire ressortir toute la valeur de ce mot de Vinet : « Le principe de la sincérité absolue est à lui seul toute une religion ; » comment il fit passer dans son auditoire comme le frisson de l'infini, à la pensée de notre petitesse en face de l'immensité de l'espace et du temps, en face de ces millions de mondes et de ces générations innombrables dont chacun de nous n'est qu'un faible anneau ; avec quelle éloquence il montra ensuite qu'en revanche cet infiniment petit que nous sommes grandit quand on songe qu'il *aime*, qu'il peut sacrifier sa vie pour une idée, pour un sentiment d'amour maternel, d'amour de la patrie, d'amour de l'éternel ou de ses contemporains ; enfin en quels termes heureux il célébra à l'égal d'un exemple de vie hautement religieuse l'œuvre toute laïque accomplie par le regretté Félix Pécaut, à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses.

On pourrait faire des réserves sur la satisfaction que cette religiosité, plus ou moins insaisissable, est capable de donner à l'âme oppressée par l'éternelle question du pourquoi de l'existence et de son lendemain... Mais revenons à la séance de la Société pédagogique.

M. Buisson ayant demandé quelle solution le problème de l'éducation morale a reçue dans notre pays, il lui fut répondu que sur ce point les divergences de vues sont assez fortes quand on passe d'un canton à un autre. C'est ainsi que tandis que depuis 1848 l'éducation morale que donne l'instituteur

genevois est indépendante de toute considération religieuse, le congrès scolaire suisse de 1896 a admis, à une très grande majorité, l'obligation pour l'école primaire d'enseigner des notions sur Dieu en prenant pour base l'histoire biblique. A Genève, ces dernières années, les préoccupations ont été dirigées plutôt du côté de l'instruction que de l'éducation des enfants, en laissant à la famille et à l'ecclésiastique ce qui concerne la morale. Il y aura lieu d'examiner sérieusement, dans un avenir prochain, ce que l'école peut faire dans le domaine de la culture des sentiments et de la formation de la conscience.

M. le Conseiller d'Etat Georges Favon, notre sympathique président du Département de l'Instruction publique, a développé cette idée très juste que l'enseignement *tout entier* doit être moral. Il ne saurait ne pas l'être dans les mains d'un instituteur digne qui doit faire contracter tout naturellement des habitudes d'ordre, de décence, d'honnêteté dans les actes de ses élèves. La morale doit pénétrer, imprégner les actes, les faits de la vie, et vouloir l'en isoler, l'en extraire, pour la présenter dans sa beauté propre, est une opération philosophique dont l'influence éducatrice pourrait bien ne pas être douée de la puissance d'émotion qui seule ouvre les cœurs.

Dans sa communication sur l'enseignement du calcul, M. Grosgeurin a démontré d'une manière lumineuse les avantages que retirent les élèves de l'habitude de rechercher les limites entre lesquelles est comprise la solution d'un problème.

Les mathématiques sont, beaucoup plus qu'on ne le croit généralement, une science d'observation. Il est bon d'habiter de bonne heure les élèves à cette idée, en les exerçant à prévoir approximativement les résultats et à discuter ceux-ci lorsqu'ils sont obtenus. A part leur influence éducative, les idées de vérification et d'approximation ont une importance considérable dans la pratique. Il ne suffit pas d'exprimer un résultat avec trois ou quatre décimales, il faut encore savoir si ces décimales sont exactes.

L'excellent travail de M. Grosgeurin est l'un de ceux que l'on peut consulter avec fruit, parce qu'on y trouve autre chose que des vues de l'esprit, parce qu'il offre un résumé d'observations accompagné de nombreux exemples; en un mot,

parce qu'il constitue une étude bien faite de pédagogie expérimentale.

Notre collègue Mercier, très au courant des choses de la campagne, avait bien voulu se charger de faire le rapport demandé à notre Société sur la première question mise à l'étude pour le congrès de Lausanne : « Que peut faire l'école pour développer et fortifier chez les élèves le goût de la campagne et empêcher l'émigration vers les villes ? »

Ce rapport, rédigé en un style sobre et très clair, restant dans la réalité des faits, concluait carrément par la négative ; il parut un peu bref à quelques-uns de nos collègues et il provoqua une discussion intéressante, de laquelle il ressortit que M. Mercier avait eu parfaitement raison de considérer la dépopulation des campagnes comme un de ces phénomènes d'ordre économique qui échappent à l'action de l'école.

L'envahissement des villes par les populations rurales n'est pas spécial à notre époque ; il s'est présenté de tout temps et faisait déjà dire autrefois de la cité des Césars : « Rome n'est plus dans Rome. » Mais, dans le dernier demi-siècle, il a pris une accélération inconnue jusqu'ici et dont on chercherait en vain les facteurs dans les constatations faites dans le passé. Le mouvement actuel est dû en grande partie aux transformations économiques profondes qu'ont amenées les applications nouvelles de la mécanique et les progrès inouïs de nos moyens de communication. Il s'est produit, en particulier, dans les prix des denrées, des perturbations qui ont rendu très critique la position de certains cultivateurs.

Si l'on se dirige vers les villes, ce n'est pas seulement parce qu'elles offrent la possibilité de s'affranchir du travail manuel, c'est aussi parce que celui qui a de l'intelligence et de la volonté peut, plus facilement qu'à la campagne, y acquérir une situation indépendante.

La question des cours de vacances pour instituteurs devant être traitée à fond par M. Rosier, en sa qualité de rapporteur général pour le congrès, il eût été superflu d'en faire l'objet d'un rapport complet au nom de notre section. Notre distingué vice-président a tenu cependant à nous soumettre ses conclusions qui, très bien étudiées, ont été approuvées avec de légères modifications. Comme M. Rosier était absent lors de la

discussion, il pourra, s'il le désire, faire remettre cet objet à l'ordre du jour pour une prochaine séance. Mais il va de soi que nous nous en rapportons complètement à lui, car nous savons qu'il possède le sujet mieux que personne et que ce qu'il fera sera bien fait.

Dans nos écoles primaires, la géométrie n'a guère été considérée jusqu'ici qu'au point de vue des applications numériques auxquelles donne lieu l'évaluation des surfaces et des volumes. L'élève étudie chaque figure plane au moment où il apprend à en calculer l'aire, et cette étude se borne généralement au tracé et à la définition de la figure. Le programme actuellement en vigueur, qui date de 1887, prévoit bien par-là quelques constructions, mais on y sent l'absence de méthode. Le calcul des aires est abordé trop tôt, avant que les élèves aient reçu la préparation nécessaire.

Le nouveau programme discuté et approuvé dans notre séance du 27 décembre, sur le rapport de M. Démolis, constitue une mise au point devenue nécessaire en présence des améliorations introduites dans l'enseignement de cette branche à l'Ecole professionnelle et au Collège inférieur. Le Département a déclaré qu'il accordera toute son attention à l'examen des modifications proposées.

Aux six assemblées que je viens de rappeler à votre souvenir, s'ajoute la visite de l'exposition de reliefs, cartes et minéraux du Comptoir minéralogique et géologique suisse, dont MM. Perron et Minod ont bien voulu nous ouvrir gratuitement les portes, le 17 janvier dernier, avec un empressement aimable qui mérite notre vive reconnaissance.

Nous avons eu l'occasion d'admirer entre autres ce chef-d'œuvre d'intelligence et de labeur assidu qu'est le relief de la Suisse au  $\frac{1}{100000}$  exécuté par notre concitoyen M. Ch. Perron. Les reproductions photographiques et phototypiques de cette représentation fidèle de notre pays, ont une importance pédagogique de premier ordre ; il y aura lieu d'en faire une étude détaillée dans une de nos prochaines séances.

Ce qui a contribué le plus à rendre éminemment instructive notre visite à l'exposition Perron, c'est la magistrale conférence dans laquelle notre savant collègue et ami M. le professeur Duparc nous a tenu pendant plus d'une heure et

quart sous le charme de son érudition merveilleuse et de son éloquence d'apôtre de la science. Qu'il reçoive encore ici nos sincères remerciements !

La soirée du 23 janvier a mis à nos réunions de l'exercice écoulé le bouquet le plus charmant et le plus joyeux. Les deux comédies, bien enlevées et très spirituelles, surtout la seconde, ont obtenu le plus franc succès. Il en a été de même de la partie musicale. Le bal qui a suivi, simple et de bon goût, a été, dit-on, très animé jusqu'à 4 heures du matin.

Nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête de famille ; merci en particulier à notre ami Emile Golay, l'excellent directeur du groupe chorale, et à notre ami Charles Mégard, l'infatigable organisateur de nos soirées, au dévouement duquel on ne fait jamais appel en vain quand il s'agit de travailler pour notre société.

En dehors de nos réunions générales, je dois signaler les séances de conversation allemande, pour messieurs, qui ont lieu chaque samedi, de 8 à 10 heures du soir, sous la direction intelligente et dévouée de M. le Dr Reber.

Les résultats atteints par ces conversations familières, roulant sur tous les sujets, sur les choses de la vie pratique, sur l'événement du jour, sur un chapitre d'histoire, etc., sont excellents en qualité sinon en quantité, et il est seulement regrettable que le nombre de ceux qui en profitent soit aussi restreint.

Je tiens à remercier vivement M. Reber de l'intérêt qu'il témoigne à notre société et à lui exprimer le plaisir qu'éprouvent à ses leçons ceux qui ont l'avantage de les suivre. Qu'il veuille bien me permettre de mentionner en particulier ses deux conférences si instructives sur l'archéologie et son intéressante communication sur la crémation.

La liste que vous avez reçue avec le numéro 6 du Bulletin porte à 210 le nombre de nos sociétaires au 31 décembre 1900 : 5 membres honoraires et 205 membres actifs. Nous avons fait 19 nouvelles recrues, mais en revanche nous avons enregistré 5 démissions et nous avons eu le chagrin de perdre M<sup>me</sup> Caroline Mégard, Félix Berthet et Paul Pautry, trois ex-

cellents collègues qui, à l'heure actuelle, semblent déjà bien loin de nous, mais dont il ne nous est cependant pas possible d'entendre les noms sans sentir se raviver les regrets causés par leur départ.

Comme les années précédentes, nous avons reçu, dans le courant du printemps, un certain nombre d'ouvrages offerts à notre bibliothèque par le Département, à qui je renouvelle ici nos sincères remerciements. A l'occasion de la vérification nécessitée par les épreuves du catalogue, M. Favas a classé à nouveau tous nos livres, de sorte que notre bibliothèque est maintenant parfaitement en ordre. Le nouveau catalogue sera tiré à la fin de cette semaine et expédié à tous les sociétaires lundi ou mardi prochain.

Nos comptes soldent par un boni de 208 fr. qui porte à 1400 fr. l'avoir en espèces de notre Société. Dans les huit dernières années, cet avoir s'est augmenté d'environ 1150 fr. ; mais il est bon de remarquer que cette somme reste au-dessous de celle produite par les annonces de la couverture du Bulletin ; ces annonces, pendant les huit dernières années, ont rapporté à notre caisse un total de 1212 fr. C'est dire qu'il y a là une source de revenus que le Comité a eu raison de ne pas négliger.

Mesdames et Messieurs,

Les résultats que je viens d'avoir l'honneur d'esquisser à grands traits devant vous permettent d'affirmer, sans crainte d'être taxé d'optimisme, que notre Société est en pleine prospérité.

Mais les meilleures choses de ce monde n'acquièrent toute leur valeur qu'avec la part d'idéal qu'on y ajoute. Pour connaître tout le prix des satisfactions, des émotions collectives, il faut s'élever au-dessus de soi-même, au-dessus des intérêts personnels ou des susceptibilités de clocher, il faut en un mot, vouloir vaincre en soi l'égoïsme inhérent à la nature humaine.

Puisse notre chère Société pédagogique continuer sans arrêt sa marche vers un avenir toujours meilleur, puisse-t-elle

groupier toujours mieux autour de son drapeau le corps enseignant genevois, sincèrement uni dans une communauté d'aspirations vers le bien et le beau, vers un idéal de travail utile, de progrès et de loyale amitié !

Genève, le 21 février 1901.

L. BAATARD, *président.*

---

### Rapport sur l'exercice financier de 1900.

Mesdames et Messieurs,

Les Recettes, pendant l'exercice écoulé, ont été les suivantes :

Cotisations arriérées . . . . .	Fr. 110.—
Cotisations de 1900 . . . . .	» 618.—
Cotisations pour 1901 . . . . .	» 6.— Fr. 734.—
Produit des annonces insérées dans les dix numéros du <i>Bulletin</i> (années 1899 et 1900) . . . . .	» 250.—
Cartes vendues à la soirée du 23 janvier 1901. . . . .	» 48.—
Total . . . . .	Fr. 1032.—

Les Dépenses se sont élevées à Fr. 823.12, se décomposant comme suit :

Impression et envoi du <i>Bulletin</i> et de circulaires.	Fr. 315.—
Soirée du 23 janvier 1901 . . . . .	» 237.85
Cotisation à la Romande pour 1899 . . . . .	» 63.50
Couronnes et annonces mortuaires . . . . .	» 62.40
Frais de réception et de représentation de la Société en 1899 et 1900 . . . . .	» 56.—
Bibliothèque . . . . .	» 43.20
Affranchissement de 106 remboursements postaux	» 12.72
Affranchissements divers, papier à lettre . . . . .	» 13.40
Gratification à M <sup>me</sup> la concierge du Bâtiment Electoral . . . . .	» 15.—
Dépenses diverses . . . . .	» 4.05
Total . . . . .	Fr. 823.12